

Décision 2023/10



Portant attribution de la consultation passée en procédure adaptée pour les missions complémentaires relatives aux travaux de rénovation énergétique du siège communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis

La présente consultation a pour objet l'attribution des missions suivantes :

- Lot n°1 : Contrôle technique ;
- Lot n°2 : Coordination de sécurité et de protection de la santé ;
- Lot n°3 : Coordination du système de sécurité incendie ;
- Lot n°4 : Études géotechniques.

pour les travaux de rénovation énergétique du siège communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis situé à Beauvois-en-Cambrésis (59157).

Les plis étaient à déposer avant le 27 mars 2023, 12h00. Douze offres ont été reçues.

Après analyse des candidatures, évaluation et choix des offres, les lots susmentionnés sont attribués comme ci-dessous indiqué.

Le montant du marché public est fixé à 13 295 € HT.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1618-1, L1618-2, L2122-22 et R1618-1,


Le Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis,

En vertu de ses délégations, conformément à la délibération n°2020/63 du 10 juillet 2020,

DÉCIDE

D'attribuer le marché public objet de la présente décision aux soumissionnaires suivants :

- **Lot n°1 : Contrôle technique : Contrôle G pour 2 820 € HT ;**
- **Lot n°2 : Coordination de sécurité et de protection de la santé : CEFAQ pour 1 520 € HT ;**
- **Lot n°3 : Coordination du système de sécurité incendie : CETING pour 1 850 € HT ;**
- **Lot n°4 : Études géotechniques : FONDASOL pour 7 105 € HT.**

Acte certifié exécutoire Transmission en Sous-Préfecture le 29/03/2023 Publication le 29/03/2023 <i>Vu, Le Président – Serge SIMEON</i>	Fait à Beauvois-en-Cambrésis, le 29/03/2023 Le Président, Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS Conseiller Régional Serge SIMEON 
---	---

IMPORTANT - DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

Conformément à l'article R421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEC2023_10
Objet :	Décision 2023/10 Portant attribution de la consultation passée en procédure adaptée pour les missions complémentaires relatives aux travaux de rénovation énergétique du siège communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-03-29 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Autres
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	059-200030633-20230329-DEC2023_10-AU
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200030633-20230329-DEC2023_10-AU-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Autre document) Nom original : DEC2023.10.pdf Nom métier : 99_AU-059-200030633-20230329-DEC2023_10-AU-1-1_1.pdf	application/pdf	179.2 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	29 mars 2023 à 14h12min23s	Dépôt initial
En attente de transmission	29 mars 2023 à 14h12min24s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	29 mars 2023 à 14h13min56s	Transmis au MI
Acquittement reçu	29 mars 2023 à 14h14min01s	Reçu par le MI le 2023-03-29